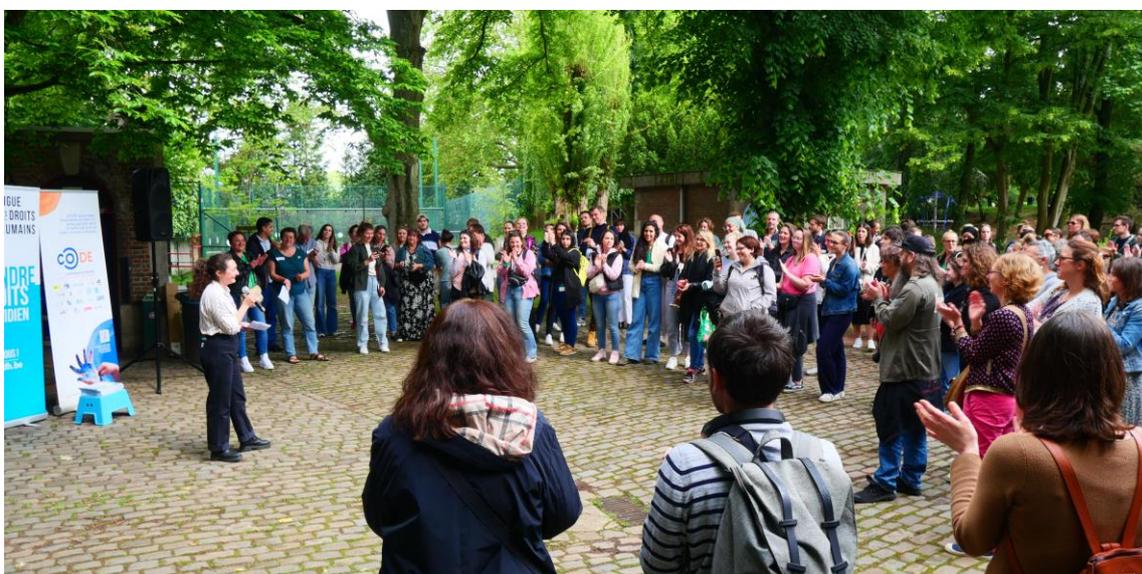


"Je ne vote pas mais ma voix compte" mettre les droits de l'enfant au centre des préoccupations électorales

Ce 23 mai 2024, le secteur des droits de l'enfant s'est réuni en nombre devant le Musée des enfants de Bruxelles pour mettre un coup de projecteur sur les enjeux autour des enfants et de leurs droits. Cette action est plus que nécessaire, à deux semaines du triple scrutin, quand l'on sait que cela concerne une personne sur cinq en Belgique et que la campagne électorale reste trop discrète, voire silencieuse en la matière. Or, tous les jours, les droits de l'enfant sont encore bafoués dans notre pays : droit à l'éducation, droit à une vie digne, droit à la protection ou encore à la participation, etc.



Les enfants ne voteront pas le 9 juin prochain, mais leur voix compte. Elle est

symbolisée ce 23 mai par des dizaines de peluches qui vont s'imposer sur les façades du Musée des enfants. Cette image ouvre le rassemblement des professionnels des secteurs de l'enfance et la jeunesse, qui veulent rappeler que tous les jours, les droits de l'enfant sont bafoués en Belgique, et que ces enjeux doivent être au centre des préoccupations électorales.

La pauvreté, frein pour tous les autres droits

Aujourd'hui, en Belgique, bien que notre pays soit l'un des plus riches du monde en revenu par habitant, un enfant sur cinq vit dans une situation de **pauvreté et d'exclusion sociale**. Ils sont deux sur cinq, [en région bruxelloise](#). Or, on sait que ces situations de pauvreté agissent comme un frein à toute une série de droits, concernant l'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux loisirs, aux services d'accueil, à un logement décent, à un environnement sain, etc. Les crises traversées ces dernières années (sanitaire, énergétique, etc.) n'ont fait qu'accentuer ces situations de pauvreté, en pénalisant les enfants les plus vulnérables. Or, "la pauvreté n'est pas une fatalité, c'est la conséquence de choix politiques et économiques qui doivent être impérativement repensés et rectifiés", pointent les trois associations à l'initiative du rassemblement, le Collectif bruxellois des acteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, la CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant) et la Ligue des droits humains.

L'un des enseignements les plus inégalitaires

Depuis plusieurs années, [les enquêtes PISA](#) le soulignent, les unes après les autres : la Belgique reste l'un des pays où le milieu socio-économique des élèves détermine en grande partie leurs chances de réussite scolaire et d'émancipation. Les inégalités sociales se reproduisent à l'école et ce sont les enfants issus de familles socialement et économiquement défavorisées ainsi que celles issues de l'immigration qui en paient le plus lourd tribut. Cela se traduit, à 15 ans, [par un écart de niveau scolaire](#) qui équivaut à trois années d'études, entre les 25 % d'élèves les moins favorisés et les 25 % les plus favorisés, des chiffres qui datent d'avant la crise sanitaire.

Par ailleurs, "il est essentiel de (ré)affirmer que les jeunes sont des acteurs décisifs et de véritables sujets de droit. Malheureusement ce droit à la participation en milieu scolaire, pourtant essentiel, est encore loin de faire l'unanimité et exige une vigilance permanente de notre part", souligne Solaÿman Laqdim, délégué général aux droits de l'enfant. "Il faut agir sur les représentations que notre société a de sa jeunesse afin qu'elle ne soit plus perçue comme une menace mais plutôt comme une promesse ou une force de progrès".

Comment protéger les enfants qui en ont besoin ?

[Le secteur de l'aide à la jeunesse le crie depuis plusieurs mois, dans la rue, ou dans les médias](#): il manque de moyens pour assurer la protection des enfants en danger. Des enfants victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles. Ce manque de moyens conduit à des violences, institutionnelles cette fois : il y a les jeunes qui sont ballottés d'institution en institution, d'autres qui attendent une place dans une institution pendant de longs mois et restent exposés à ce contexte violent et des enfants éloignés de leurs familles parce que celles-ci vivent dans des situations de grande précarité. Cette situation est le résultat d'un sous-financement criant du secteur depuis plusieurs

dizaines d'années.

Prendre le parti des enfants

Ces trois thématiques témoignent de l'importance de remettre les droits de l'enfant au centre des préoccupations électorales, au centre des préoccupations politiques. Or, il existe une méconnaissance des droits de l'enfant en général, des engagements déjà pris par la Belgique pour leur protection et de leur dimension transversale, dans le chef des partis politiques. Toutes les matières touchent aux droits de l'enfant (justice, climat, migration, culture, etc.), pas uniquement celles couvertes par les secteurs de l'enfance et de la jeunesse.

Une personne sur cinq ne votera pas le 9 juin, mais leur voix compte. Elle doit compter dans ce scrutin.